**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres

**Band:** 2 (1979)

**Heft:** 3

**Artikel:** Sur le "révisionisme" constitutionnel avant le 18 Brumaire : une lettre d'Honoré Declercq à Sieyès

**Autor:** Hofmann, Etienne

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-870903

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# SUR LE «RÉVISIONNISME» CONSTITUTIONNEL AVANT LE 18 BRUMAIRE

## Une lettre d'Honoré Declercq à Sieyès

Parmi la très riche collection des papiers de Sieyès, acquise en 1967 par les Archives nationales françaises[1], se trouve un lot de six lettres adressées en été 1799 à l'illustre homme d'Etat, par un personnage de second plan: le citoyen Declercq, membre du Conseil des Cinq-Cents[2]. Une de ces lettres mérite plus particulièrement d'être publiée, parce qu'elle met en cause des hommes célèbres, Talleyrand et Benjamin Constant et parce qu'elle apporte sur les opinions de ce dernier un témoignage intéressant quoique discutable.

Voici ce document que nous reproduisons en respectant l'orthographe et la ponctuation de son auteur.

Au citoyen
Sijeis, président du directoire exécutif
à remettre à lui-même à Paris

Paris le 17 fructidor an 7 de la
rép[ublique. 3 septembre 1799]

M. de Clercq, membre du conseil des cinq cents
au citoyen Sijeis, membre du directoire exécutif

Citoyen

Benjamin Constant, cet autre commensal de la baronne de Staël, nous affirme, que les dépositaires des autorités, que la constitution a créés, sont sans cesse, réduits à la violer ouvertement, tout en affichant pour elle la plus hypocrite vénération..... benjamin constant a proné ouvertement l'incohérence de la constitution de l'an 3, la nécessité de la renverser, en la rebatissant toutefois, dit-il, sur les mêmes bases, mais dans une autre distribution.
benjamin constant est l'ami, est le confident du directeur Sijeis..... benjamin constant, talleyrand, rheinhart, et autres intrigans, harcèlent ce directeur de défiances, et de terreurs... ils attribuent leurs

intentions aux patriotes énergiques, qu'ils savent bien ne vouloir que sauver la république, et non la renverser..... ils les dépeignent comme les ennemis personnels de Sijeis, qu'ils ont l'hypocrisie d'élever au-dessus de sa taille, tandis qu'ils en seraient les plus fermes soutiens, si Sijeis allait franchement, et sans arrière pensée, dans le sentier de la république.
Citoyen directeur, imitez ce sage de la grèce... pensez sept fois avant d'avaler le perfide poison de ses sophistes politiques, et vous délaisserez bientôt cette horde de misérables intrigans, pour suivre plus surement la voie des républicains, car tel ne doit pas être votre plaisir, mais tel est votre devoir, que, s'il vous pèse, il n'est pas besoin d'y ajouter le complément de la trahison, les républicains ne pouvant être dirigés que dans le sens de la république.

Sur Honoré-Benoît-Vaast Declercq, on ne sait à vrai dire pas grand-chose[3]; sans envergure et assez falot, il n'a jamais joué de rôle important dans la vie politique de son temps. Né en 1765 à Bailleul, où il exerce le notariat et où il est élu maire en 1792, il n'apparaît sur la scène nationale qu'en avril 1797, lorsqu'il est élu député du Nord au Conseil des Cinq-Cents. « Il siégea à l'extrême gauche, dit J. Decoster dans sa notice biographique, ne parut jamais à la tribune à cause de la faiblesse de son organe, mais fit imprimer et distribuer divers discours. » En fait, ses écrits se limitent à une seule brochure, rédigée pour sa défense, après avoir été suspendu de ses fonctions de maire, le 23 janvier 1973[4]. Aux Cinq-Cents, il n'intervient que trois fois, fort brièvement et sur des questions insignifiantes[5]. A travers sa correspondance à Sieyès, sa physionomie se dégage un peu plus nettement et il apparaît comme un homme sincère, tout à fait dévoué à la cause républicaine, indefectiblement attaché à la Constitution de l'An III, mais aussi très naïf dans sa bonne foi bornée. Voici comment il se présente dans sa lettre du 3 thermidor an VII (21 juillet 1799):

> Un des 750 représentants du peuple français, un républicain sévère, un patriote plus inquiet du sort de la république, que de sa propre existence, croit voir s'échapper la *dernière* occasion de sauver la patrie, trace d'une main preste et courageuse, les sujets de son inquiétude, et les dépose avec une loyauté et une franchise, inconnues, j'en conviens, à tous les courtisans du monde, dans le sein même de celuy que bien des gens regardent, comme le seul sauveur de la république, et ce grand

> homme trahit une aussi franche confiance pour rendre odieux aux républicains, le zèle ombrageux d'un ami prononcé de la république.

Comment Declercq a-t-il pu imaginer que Sieyès allait accepter ses remontrances et modifier sa ligne de conduite, simplement parce qu'un député plus franc ou plus audacieux que les autres lui disait son fait sans ambages ni fioritures? L'orgueil chez lui est au moins aussi grand que sa sincérité. Mais ce sont précisément le ton de ces lettres et la «franche confiance» de cet obscur républicain qui donnent toute leur valeur à ces documents et surtout à celui qui est cité in extenso. Grâce à cette manière de s'exprimer sans détours ni arrière pensée, Declercq apporte une contribution modeste mais non négligeable à la compréhension du climat politique de l'été 1799.

La succession des désastres militaires du printemps 1799, les troubles dans l'ouest et le Midi, le marasme économique et social, dont Albert Vandal a fait un tableau sombre et saisissant[6], ont suscité un mouvement d'opinion en faveur d'un changement radical. Les autorités et surtout le Directoire sont accusés d'impéritie et de concussion et semblent devoir porter la responsabilité totale de la faillite du régime républicain. Les royalistes se tenant sur la réserve depuis le 18 fructidor (du moins à Paris), c'est la tendance adverse, celle des jacobins, qui l'emporte aux élections de germinal an VII. Les nouveaux élus viennent renforcer au Conseil des Cinq-Cents un noyau déjà actif et, dès lors, les députés multiplient leurs attaques contre l'administration directoriale. Un courant revanchard souffle dans l'assemblée populaire contre le despotisme d'un exécutif qui ne s'est jamais montré à la hauteur de sa tâche.

Sieyès, à ce moment-là ambassadeur en Prusse, est nommé le 26 floréal (16 mai) pour remplacer Reubell au Directoire. Un accueil triomphal lui est réservé lors de son arrivée à Paris, le 19 prairial (7 juin) et l'opinion presque unanime voit dans l'auteur de *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?* et dans l'ennemi de Reubell et des autres Directeurs en place (sauf Barras), le sauveur de la situation présente. L'abbé, qui par sa réserve et son caractère froid et hautain n'inspire pourtant pas la sympathie, va pour un temps coordonner les efforts des réformistes, jacobins et modérés, et contribuer pour beaucoup au succès du 30 prairial (18 juin), sorte de révolution de palais, au cours de laquelle Treilhard, La Revellière et Merlin sont évincés du Directoire et remplacés par

Roger Ducos, Gohier et Moulin. A partir de cette date, les républicains modérés, certes favorables à un changement des institutions, mais désireux de conserver l'ordre social établi, prennent Sieyès pour mentor et se séparent des jacobins, dont on craint la politique trop extrémiste et les mesures violentes rappelant celles de 1793. Comme le dit clairement Albert Vandal, «Sieyès voulait opérer le sauvetage de tout un parti, en recréant, au moins provisoirement, une république à l'usage des révolutionnaires pourvus, menacés aujourd'hui et serrés de près par les révolutionnaires dépourvus»[7]. La lutte s'engage donc entre les Cinq-Cents d'une part — où dominent, par leur personnalité plus encore que par leur nombre, les émules de Romme, Goujon et Soubrany, «martyrs» de prairial an III — et le Directoire d'autre part, où Sieyès tente de s'assurer une majorité capable de s'opposer à ses adversaires. Le public lassé et qui avait assisté sans émotion au coup d'Etat du 30 prairial, reste un élément pour ainsi dire neutre dans la partie qui se joue entre les pouvoirs; du reste, on se méfie des jacobins, qui ne récoltent dans les faubourgs qu'indifférence ou hostilité: cette quasi absence du peuple est évidemment un atout majeur pour le Directoire. Même si des échauffourées assez violentes éclatent en juillet entre les membres du nouveau club des jacobins installé au Manège et quelques représentants de la «jeunesse dorée», ces mouvements restent marginaux, sporadiques et sans conséquence.

Il serait trop long de rappeler ici en détail toutes les péripéties de cette rivalité entre directoriaux et les Cinq-Cents: il suffit, pour notre propos, d'indiquer quelques jalons. L'offensive est menée par les Conseils qui votent les fameuses lois de messidor, tout d'abord l'*emprunt forcé* (10 messidor – 28 juin), puis la *loi des otages* (22 messidor – 10 juillet)[8]. Parallèlement, le club du Manège, ouvert dès le 18 messidor (6 juillet) tente de réveiller l'opinion. L'objectif des jacobins étant de diminuer l'importance et la suprématie du Directoire, une des mesures qu'ils réclament avec le plus d'insistance est la mise en accusation de l'ancien gouvernement renversé en prairial. Mais, comme le remarque Albert Meynier[9], c'est précisément du jour où La Revellière et ses collègues bénéficient aux Cinq-Cents d'un non-lieu, que date la fin de l'influence jacobine dans les Conseils. Pour contrecarrer les projets de ses adversaires, Sieyès emploie une double tactique; premièrement, il travaille une partie de l'opinion en prononçant quelques discours à l'occasion des fêtes révolutionnaires, dans lesquels il ne ménage pas ses avertissements: «Français, vous

savez comment ils gouvernent ! » lance-t-il le 10 août à propos des jacobins : d'un autre côté et d'une manière plus efficace, il place aux postes-clé des créatures sur lesquelles il sait pouvoir compter. C'est d'abord Fouché, nommé le 2 thermidor (20 juillet) et qui, peu de temps après son entrée en fonction, réussit à fermer le club des jacobins, sans soulever la protestation populaire qu'on avait crainte ; d'ailleurs, si cette mesure avait pu être exécutée aussi facilement, c'est grâce au remplacement de Marbot, commandant des troupes cantonnées à Paris, par le général Lefebvre, moins favorable que lui aux jacobins. Enfin, le 17 fructidor (3 septembre) — le jour même où Declercq rédige la lettre que nous publions — le Directoire restreint considérablement la liberté de la presse et entame en même temps des négociations secrètes pour le rapatriement de Bonaparte et du corps expéditionnaire égyptien. Menant une politique aussi énergique qu'habile, Sieyès a réussi à juguler les entreprises des jacobins et à ramener peu à peu la majorité des Conseils de son côté. Si bien que, lorsque Jourdan, après la nouvelle de la défaite de Novi (où Joubert perdit la vie) et du débarquement anglo-russe en Hollande, demande que l'on proclame la patrie en danger (27 fructidor – 13 septembre), les Cinq-Cents repoussent cette terrible motion, impressionnés qu'ils sont, à cause du remplacement de Bernadotte par Dubois-Crancé au ministère de la guerre.

Ainsi donc, au moment où Declercq écrit sa sixième et sans doute dernière lettre à Sieyès, le Directoire a reconquis la suprématie politique qu'il avait failli perdre devant les menées du Conseil des Cinq-Cents. De ce fait également, le clan des réformistes, des républicains modérés l'emporte sur celui des patriotes, discrédités par leur vote des lois de messidor. Mais Declercq, on le voit au ton de sa lettre, ne se décourage pas pour autant. Il continue, en solitaire, pour son propre compte, la lutte qu'il estime légitime, en employant le seul moyen qui lui reste : la lettre directement adressée au chef du « parti » adverse. Nous ne savons pas quelle fut son attitude lors du vote de la loi des otages, devant la fermeture du club du Manège (il en faisait probablement partie) ou encore au moment de la motion de Jourdan proclamant la patrie en danger : mais il semble difficile de le compter au nombre des jacobins extrémistes ; il détonne au milieu des Jourdan, des Augereau, des Lamarque, des Bertrand et, plutôt que de le mettre, comme J. Decoster, à l'extrême gauche de l'assemblée, nous le placerions plus volontiers dans le marais. Mais, contrairement aux autres députés du centre qui se

sont progressivement rangés du côté de Sieyès, Declercq reste fidèle à la ligne qu'il avait adoptée dès le début et s'opposera toujours à toute atteinte à la Constitution.

Or, Sieyès avait toujours passé pour un adversaire des institutions de l'an III; il n'avait jamais caché son mépris pour la Constitution de 1795, mais sans formuler clairement et positivement ses critiques[10]. Sur ses projets planait le plus grand mystère et ses ennemis ne se faisaient pas faute de l'accuser de complots orléanistes ou monarchistes. Il est probable du reste qu'il ait effectivement pris des contacts, lors de son ambassade en Prusse, pour rétablir la monarchie en France au profit d'un prince allemand: le duc de Brunswick[11]. On peut se demander par la même occasion, s'il ne s'était pas attaché Constant précisément à cause des anciennes relations que celui-ci avait conservées de son séjour en Allemagne[12]. Mais, quels que fussent ses plans, Sieyès ne pouvait réviser la Constitution sans l'avoir violée au préalable, car la procédure légale de révision était si lente et si compliquée[13], qu'elle invitait pour ainsi dire au coup de force. Le Directeur avait donc pris durant l'été 1799 quelques dispositions pour s'assurer l'appui d'un général; Joubert, sur lequel il avait d'abord compté, étant mort à Novi, Moreau ayant décliné l'offre, c'est finalement Bonaparte, débarqué le 18 vendémiaire (9 octobre), qui s'entend avec lui, grâce surtout aux bons offices de Talleyrand[14].

Quel est alors le rôle de Constant, au milieu de ces préparatifs?

Declercq le présente comme le coryphée des révisionnistes, l'« ami » et le « confident » de Sieyès. Or, Constant a effectivement admis dans ses *Souvenirs historiques*, qu'il avait fréquenté Sieyès presque chaque jour depuis l'entrée en fonction de celui-ci comme Directeur (16 mai)[15]. Si dans ce même texte, rédigé à la fin de sa vie, il se montre élogieux à l'égard de l'abbé, à qui il attribue le mérite d'avoir prévenu, en l'an III, le danger d'une souveraineté illimitée, dans les *Mémoires de Madame Récamier*, par exemple, il est par contre beaucoup plus sévère et même injuste[16]. Mais, malgré ce coudoiement journalier, il est peu probable que Constant ait été vraiment informé des tractations menées en vue d'un coup d'Etat. Les questions militaires ne lui étaient pas familières et on le voit mal discuter des plans d'action ou des modalités pratiques d'un renversement de régime. Sans se trouver vraiment « à la tête d'un parti », ainsi qu'il l'avait autrefois désiré[17], il occupait néanmoins une place importante parmi les républicains modérés qui, depuis thermidor, combattent à la fois

contre un retour de la Terreur et contre une réaction monarchiste. Leur mot d'ordre est «terminer la révolution»[18]. Constant, dans ce groupe, fait figure de théoricien; il a écrit diverses brochures: *De la force du gouvernement actuel de la France* (1796), *Des réactions politiques* (1797), avec une réédition suivie de *Des effets de la Terreur* (1797), qui toutes réclament avec insistance le ralliement autour de l'étendard républicain, une réconciliation des amis de la liberté et de l'ordre, de quelque tendance qu'ils soient, enfin la reconnaissance des vrais *principes* politiques contre les *préjugés* de l'Ancien Régime ou les *erreurs* des extrémistes[19]. Constant est, à ce moment du moins, plus un penseur qu'un homme d'action. Son talent lui a valu une renommée certaine et l'acharnement même de ses ennemis politiques, qui tentent de le faire passer pour un baron suisse ou un orléaniste, prouve que l'on craignait sa plume et son audience: comme il avait été un de ceux qui avaient beaucoup œuvré pour coordonner les efforts des républicains avant et après le 18 fructidor, Sieyès a certainement vu en lui l'homme qui, par sa plume et ses activités, pouvait rallier du monde à sa propre cause. De plus, grâce à sa liaison avec Mme de Staël, Constant était aussi en contact avec tout un milieu d'anciens feuillants, de monarchistes modérés, de fructidorisés, qui pouvaient devenir le soutien d'un régime plus stable et moins chaotique que celui du Directoire. Constant savait bien sûr qu'on ne pouvait réformer la Constitution de l'an III sans du même coup la renverser, mais il était peut-être conscient du fait que cela valait encore mieux que de vivre sous des institutions trop rigides et qu'on ne respectait plus. Si les paroles que rapporte Declercq sont authentiques, c'est ainsi, croyons-nous qu'il faut comprendre la phrase: «Benjamin Constant [...] nous affirme que les dépositaires des autorités, que la Constitution a créés, sont sans cesse, réduits à la violer ouvertement, tout en affichant pour elle la plus hypocrite vénération.» Il avait admis le coup d'Etat du 18 fructidor, par crainte d'une poussée réactionnaire, et il allait admettre celui du 18 brumaire, pensant éviter l'anarchie en réadaptant les institutions. De toute manière, il n'y avait pas tellement d'autre alternative que de s'en tenir strictement à la lettre de la Constitution, comme l'exige Declercq, ou de lui faire violence pour l'améliorer, comme le croit un peu naïvement Constant.

C'est probablement à partir du 18 fructidor qu'il se met à réfléchir sérieusement aux problèmes constitutionnels. Avec beaucoup de républicains, dont Mme de Staël qui est à ce moment

une des personnes les plus compétentes sur ces questions, il constate que la séparation trop stricte des pouvoirs grippe les rouages de la vie politique. Contrairement à ce qu'a affirmé autrefois Albert Mathiez, dans un article inutilement hostile, Constant n'a jamais envisagé sous le Directoire un pouvoir fort à la manière de Cromwell ou de Robespierre[20]. Ce qu'il préconisait sans doute — là les textes manquent et on ne saurait être catégorique — c'est une meilleure harmonie entre les différentes autorités exécutives et législatives ou, selon le témoignage de Declercq, une «autre distribution» des pouvoirs. Dans la brochure qu'il fait paraître en juillet 1799, *Des suites de la contre-révolution en Angleterre*, qui s'en prend encore au danger de la réaction, Constant amorce pour la première fois un semblant de programme réformiste: «Il faut donc, en conservant nos principes constitutionnels, l'amovibilité des dépositaires du pouvoir, l'abolition de tout privilège héréditaire, la souveraineté nationale, légitimement représentée, et la division du corps représentatif, donner à notre pacte social les moyens d'exécution, qu'on a remplacés jusqu'à ce jour par des convulsions révolutionnaires, et la garantie sans laquelle une constitution n'est que l'étendard banal des partis, qui se le disputent et se l'arrachent tour à tour.»[21] C'est donc l'expérience des entorses faites à la légalité (18 fructidor, 22 floréal, 30 prairial), c'est aussi le trop grand pouvoir accordé au Directoire depuis le 18 fructidor qui l'ont progressivement convaincu qu'une révision était nécessaire: «Mais de cela seul, dit-il encore dans cette même brochure, que nos institutions actuelles ont permis ou nécessité l'existence d'un pareil pouvoir, je conclus qu'elles ne sont pas complètes, qu'elles ne renferment pas toutes les garanties que demandent le salut de la république et la défense de la liberté.»[22]

Le témoignage de Declercq vient donc confirmer en partie ce que l'on pouvait savoir, par l'étude des textes de Constant et de sa correspondance, de son opinion à l'endroit de la Constitution. Mais ce député fait de Constant un intrigant; il le place sur le même pied que Talleyrand[23] ou Reinhard[24]. C'est cette interprétation qui paraît discutable, car les paroles qu'il rapporte semblent concorder tout à fait avec ce que pensait le «confident» de Sieyès. Il est certain que Constant connaissait bien Talleyrand, et qu'il rencontrait dans les salons, lors de dîners, bien des hommes qui seront les fermes soutiens du régime consulaire; mais trop d'éléments nous manquent, à part quelques témoignages malveillants et quelques jugements hâtifs[25], pour faire de lui un véritable

intrigant, préparant dans les coulisses sa propre ascension. Du reste, après le 18 brumaire, il n'obtiendra pas sans peine sa nomination au Tribunat, ce qui tendrait à prouver que les vainqueurs jugeaient sa participation et ses services rendus trop minces pour être dignement récompensés. Constant n'aura en définitive joué dans cette aventure que le rôle de propagandiste que signale Declercq; encore dut-il le faire de sa propre initiative, sans être à proprement parler au service des artisans du coup d'Etat.

Etienne HOFMANN.

NOTES

[1] Sur ces papiers, voir l'avant-propos de Paul Bastid: *Sieyès et sa pensée*, Nlle éd. rev. et augm., Paris, Hachette, 1970 et surtout le catalogue établi par Robert Marquand: *Les archives Sieyès*, Paris, Sevpen, 1970, 128 p.

[2] Archives nationales, 284 AP 15, dossier No 3. Voici les dates de chacune de ces lettres, qui sont toutes de l'an VII (1799): 6 messidor (24 juin); deux lettres du 12 messidor (30 juin); 3 thermidor (21 juillet); 11 thermidor (29 juillet); 17 fructidor (3 septembre).

[3] Les seuls dictionnaires qui le mentionnent sont: Le *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, 1789-1815*. Par Robinet, Robert et Le Chaplain. Paris, s.d., et le *Dictionnaire de biographie française*. Publ. sous la dir. de Roman d'Amat. Paris, Letouzay et Ané, 1962, T. X (art. signé J. Decoster). Voir aussi Georges Lepreux: *Histoire électorale et parlementaire du Nord et biographie de tous les députés, représentants, pairs et sénateurs de ce département: nos représentants pendant la Révolution (1789-1799)*, Lille, G. Leleu, 1898, pp. 98-101.

[4] *H. Declercq à ses concitoyens, ou le Patriotisme opprimé*. S.l.n.d. [Paris, 8 février 1793], 72 p. (BN., 8° LK[7] 731).

[5] Le 2 ventôse an VII (20 février 1799) *Opinion... sur le cautionnement des conservateurs et contre le projet entier de la commission de l'organisation des hypothèques*. (Paris), Impr. nationale, an VII, 14 p. (BN., 8° Le[43] 2811). Le 11 fructidor an VII (28 août 1799) *Motion d'ordre... sur les dangers de la patrie*. Paris, Impr. nationale, an VII, 6 p. (BN., 8[8] Le[43] 3506A). Le même jour, *Opinion... sur les sociétés s'occupant de questions politiques*. Paris, Impr. nationale, an VII, 16 p. (BN., 8° Le[43] 3508).

[6] Albert Vandal: *L'avènement de Bonaparte*. T. I: *La genèse du Consulat, Brumaire, la Constitution de l'an VIII*, Paris, Plon-Nourrit, 1903, Ch. préliminaire, Ch. I-V, pour la période qui nous intéresse ici. A cet ouvrage ancien mais encore utile, on joindra celui, jamais remplacé, de Albert Meynier: *Les coups d'Etat du Directoire*. T. III: *Le dix-huit brumaire an VIII (9 novembre 1799) et la fin de la République*, Paris, PUF, 1928, Ch. I-IV.

[7] Albert Vandal, *op. cit.*, p. 111.

[8] C'est le général Jourdan qui, en même temps que la levée en masse, avait proposé l'emprunt de 100 millions sur la classe aisée; cet impôt atteignait les contribuables qui payaient déjà au moins 300 francs de taxes foncières; l'emprunt forcé ne fut finalement voté que le 19 thermidor (6 août) au Conseil des Anciens. La loi sur les otages prévoyait, en cas d'assassinat d'un fonctionnaire, d'un militaire ou d'un acquéreur de biens nationaux, la déportation de quatre otages pris dans les familles d'émigrés ou de rebelles; la déportation n'évitait ni l'amende, ni le paiement de tous les frais. Cette loi fut acceptée le 24 messidor (12 juillet) aux Anciens.

[9] Albert Meynier, op. cit., Ch. 3: «Le non-lieu du second Directoire.»

[10] Paul Bastid, *op. cit.*, pp. 217-218.

[11] Marcelle Adler-Bresse: *Sieyès et le monde allemand*, Paris, H. Champion, 1977 (Thèse de l'Université de Paris I) T. I, Ch. 17: «L'affaire de la candidature prussienne.»

[12] Constant avait été chambellan du duc de Brunswick de 1788 à 1794. Voir Gustave Rudler: *La jeunesse de Benjamin Constant 1767-1794*, Paris, A. Colin, 1909. Ses mêmes relations allemandes avaient failli en 1798 causer du tort à Constant qui s'était présenté comme candidat aux Cinq-Cents et qui était à ce moment-là aux prises avec la presse jacobine très avide de ce genre de rumeur. Constant avait écrit à son ami Huber à Tübingen pour lui demander de ne pas ébruiter ces faits dans les milieux diplomatiques français: voir notre édition des lettres de Constant à L.-F. Huber à paraître dans les *Cahiers staëliens*.

[13] D'après le Titre XIII, art. 336 à 350 de la Constitution de l'an III, il fallait attendre neuf ans et trois ratifications des Cinq-Cents, avant d'élire l'assemblée de révision.

[14] Albert Vandal, *op. cit.*, p. 79: « A mesure que l'on pénètre dans les dessous de cette période, le rôle de Talleyrand s'y découvre plus important.» Sa mention dans la lettre de Declercq ne surprend pas beaucoup, car c'était alors presque un lieu commun de dire que Talleyrand intriguait.

[15] Ses *Souvenirs historiques* ont été publiés dans la *Revue de Paris*, T. 11 et 16, 1830.

[16] Les *Fragments des Mémoires de Madame Récamier* ont été publiés par Alfred Roulin dans Benjamin Constant: *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1957 (Bibliothèque de la Pléiade) pp. 931-932 (pour le texte relatif à Sieyès).

[17] Comme il le dit dans *Cécile, Troisième époque* (*ibid.*, p. 150): «Au printemps de 1795 [...] je me livrai avec toute l'impétuosité de mon caractère et d'une tête plus jeune encore que mon âge aux opinions révolutionnaires. L'ambition s'empara de moi, et je ne vis plus dans le monde que deux choses désirables, être citoyen d'une république, être à la tête d'un parti.»

[18] C'est l'expression qui apparaît dans le titre de l'ouvrage de Mme de Staël: *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution*. Ecrit en 1799 et resté inédit jusqu'en 1906 où John Viénot en fait une édition très imparfaite, ce livre vient d'être publié par les soins de Lucia Omacini, chez Droz à Genève. C'est certainement le texte le plus important pour connaître la pensée politique des républicains à la veille de brumaire.

[19] Sur la pensée de Constant sous le Directoire, nous renvoyons à notre thèse à paraître sur les *Principes de politique de Benjamin Constant*, Première partie, ch. 2.

[20] Albert Mathiez: «Saint-Simon, Lauragais, Barras, Benjamain Constant et la réforme de la Constitution de l'an III, après le coup d'Etat du 18 fructidor an V», *Annales historiques de la Révolution française*, T. 6, 1929, pp. 11 et suiv. Nous critiquons longuement le point de vue d'Albert Mathiez dans notre thèse citée.

[21] *Des suites de la contre-révolution en Angleterre*, Paris, F. Buisson, an VII, pp. 85-86.

[22] *Ibid.*, pp. 82-83.

[23] Sur Talleyrand, voir la grande biographie de G. Lacour-Gayet, Paris, Payot, 1929, T. I.

[24] Talleyrand, compromis dans un procès, avait donné sa démission au Directoire le 2 thermidor (20 juillet) et Reinhard avait été nommé pour le remplacer au Ministère des affaires étrangères. Il est cependant curieux que Declercq mentionne déjà Reinhard dans sa lettre du 3 septembre, car ce dernier avait été retenu à Toulon et n'avait pu occuper son poste que le 5 septembre seulement, Talleyrand assurant l'intérim. Voir Wilhelm Lang: *Graf Reinhard. Ein deutsch-französisches Lebensbild 1786-1837*, Bamberg, C. C. Buchner, 1896, p. 225.

[25] Nous faisons plus particulièrement allusion à l'ouvrage de Henri Guillemin: *Benjamin Constant muscadin, 1795-1799*, Paris, Gallimard, 1958, qui s'est ingénié à ne voir chez Constant qu'un spéculateur avide de places.

E. H.